

## **MICHEL MOLINET - Avocat au Barreau de Marseille**

80, rue Saint-Jacques - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.53.06.34.

### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**UNE PARCELLE DE TERRAIN** d'une superficie de 592 m<sup>2</sup> sur laquelle est édifié UN DEBUT DE CONSTRUCTION, située à MARSEILLE (13012), quartier de Saint-Julien, 31, traverse du Canal, cadastrée 877 V n° 97 pour 5 ares 92 centiares.

**MISE A PRIX : 50.000 EUROS (cinquante mille euros)**

**Visites : le mardi 5 septembre 2017 de 11 h à 12 h**

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30 du matin** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

#### **DESIGNATION**

Une parcelle de terrain d'une superficie de 592 m<sup>2</sup> sur laquelle est édifié un début de construction, située à MARSEILLE (13012), quartier de Saint-Julien, 31, traverse du Canal, cadastrée 877 V n° 97 pour 5 ares 92 centiares.

1° Suivant acte du 19 mai 2000 (Me ROUANET) il est créé sur la parcelle V 97 de Mme MOYERE une servitude de passage à pied et en voiture au profit de la parcelle V 96.

2° Suivant acte publié le 11-09-2008 volume 2008P n° 4226, il a été constitué une servitude de raccordement au réseau d'eau usé.

#### **La vente est poursuivie à LA REQUETE DE :**

Monsieur BARLE Jean-Marie, né le 19 avril 1965 à Marseille, de nationalité française, exerçant la profession d'agent de maîtrise, domicilié et demeurant 1676, chemin de Baro Nuecho, 83330 LE BEAUSSET.

En vertu d'un jugement du 16 mai 2017 du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier

des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de Marseille muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros (caution bancaire irrévocable, le consulter), établi à l'ordre de M. Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

#### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements**, s'adresser au Cabinet de Maître Michel MOLINET, avocat, 80, rue Saint-Jacques, 13006 MARSEILLE - Tél : 04.91.53.06.34.

Ou consulter le cahier des conditions de la vente au Tribunal de Grande Instance de Marseille, place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait et rédigé à Marseille, le 26 juillet 2017.